

LE CADRE JURIDIQUE DE LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE : RÔLE, PLACE ET COMPLÉMENTARITÉ DES ACTEURS

ORGANISATEUR(S) : FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE BRETAGNE

THÈME : FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Payant*



3 jours / 21h00



Présentielle

* Formation payante :

50,00 €/jour/bénévole

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Etre Administrateur

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Jour 1 : La gouvernance associative, une gouvernance démocratique Introduction – Clarification des notions – Différents types de gouvernance – Les limites du cadre légal Mettre en œuvre une gouvernance en lien avec le projet associatif – Instauration d'une vision partagée entre les porteurs du projet – Convergence des valeurs, des représentations, des besoins – Concilier militantisme et professionnalisme et naviguer dans un cadre clair Vers une gouvernance plus démocratique – Analyser les enjeux de la coopération et de la participation collégiale au sein de son association – Les différents types de gouvernance démocratique – Point d'ancrage pour réussir une gouvernance collégiale – Mise en pratique à partir de l'expérience de la structure

Jour 2 : La clarification des rôles Le choix des instances – Les acteurs sur le plan statutaire (droit des associations) – Les acteurs actuels de l'association Animer la gouvernance – Du dictat à la coopération – Notion d'adhérent et de membre actif – La place des salariés Méthodologie de clarification des rôles – La rédaction de fiches de poste, y compris pour les bénévoles – Clarifier le rôle et la place des administrateurs dans une association – Clarifier le pouvoir des habitants dans la gouvernance associative – Identifier les délégations de pouvoir – Optimiser la circulation de l'information et le partage des décisions dans sa structure

Jour 3 : La formalisation des documents structurant la vie associative Décliner son ADN tout en tenant compte des obligations légales – La rédaction de ses statuts et son règlement intérieur – La rédaction et la modification des statuts – Le contenu d'un règlement intérieur existant et les points clefs à faire figurer – Les délégations de pouvoir – Le conflit d'intérêt Intégration du modèle de gouvernance à mon association – Nos valeurs, nos contraintes – Construction d'un outil d'aide à la décision

Objectifs pédagogiques

- Encourager la participation des personnes habituellement les plus éloignées des espaces de décision. – Clarifier le fonctionnement de sa gouvernance dans une optique de fonctionnement plus coopératif et plus démocratique.
- Connaître l'étendue des responsabilités de chacun et des délégations de pouvoir. – Clarifier le rôle et la place des acteurs dans la gouvernance associative. – Connaître le rôle et la place du bureau. – Savoir parler de la place des habitants dans la gouvernance associative. – Savoir rédiger les statuts associatifs, le règlement intérieur, les fiches

LE CADRE JURIDIQUE DE LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE : RÔLE, PLACE ET COMPLÉMENTARITÉ DES ACTEURS

de poste. – Savoir donner de la visibilité à son projet.

DATE(S) DE LA FORMATION

18 octobre 2021

20 et 21 septembre 2021 - de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 / 18 octobre 2021 - de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

POUR S'INSCRIRE

- 02.99.41.78.58
- formation@centres-sociaux-bretagne.fr

LIEU DE LA FORMATION

Centre Loisirs du Centre des Marais, Le Champ Loisel
35 Vern-sur-Seiche

STRUCTURE FORMATRICE

- Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Bretagne
- Voir la présentation de cette structure